

Autorisation préalable de mise en location

TAVERNY



NOUVELLE
MISE À JOUR

1^{ER}
JUILLET
2024

PERMIS DE LOUER
ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?
EN PRATIQUE, COMMENT
ÇA MARCHE ?
DÉMARCHES EN LIGNES ?

Rendez-vous sur Valparisis.fr
rubrique " Habiter, se loger "



RETROUVEZ
TOUTES LES INFORMATIONS
DU " PERMIS DE LOUER "
SUR VOTRE SMARTPHONE

Valparisis
AGGLO

Location ? Colocation ?

Les logements de plus d'un an situés dans le périmètre fixé doivent faire l'objet d'une autorisation avant d'être mis en location. La demande peut être effectuée par voie dématérialisée sur valparisis.fr. Le **permis de louer**, délivré par la communauté d'agglomération après inspection du logement, vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé.

PLAN DE TAVERNY



LÉGENDE

— Périmètre du « Permis de louer »
Échelle de la carte 1/20 500e
Éditée le 01/05/2024
SIG Communauté d'agglomération Val Parisis
Source : SIG/Vue aérienne mai 2018 CAVP/cadastre DGFiP 2023
Illustration non contractuelle

Les rues concernées

Allée Clément Ader
Allée Hélène Boucher
Allée Jacqueline Auriol
Allée Maryse Bastié
Avenue de la Gare
Rue Auguste Godard (N°1 à 33)
Route de Béthemont

Rue de l'Eglise
Rue de Paris
Rue d'Herblay
Rue du Docteur Roux
Rue Gambetta
Rue Guynemer
Rue Nungesser et Coli

Rue Pasteur
Rue Phanie Leuleu
Rue Thiers
Rue Victor Basch
Villa des Gaudins